

A NNEE 1964 - 0 - N° 27 /PR/SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR rapport du Président du Conseil Chef du Gouvernement,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°27/GPRD/SGG du 21 Janvier 1964 fixant la composition des cabinets ministériels ;

VU l'Ordonnance N°15/GPRD/SGG du 21 Janvier 1964 fixant les rémunérations des personnels servant dans un cabinet ministériel ;

Le Conseil des ministres entendu,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Monsieur Arsène KINDE, précédemment Directeur de la Sûreté Nationale, est nommé Chargé de Mission au cabinet du Président du Conseil, Chef du Gouvernement.

Article 2 - Le présent décret qui prend effet pour compter du 6 Février 1964, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 24 Février 1964

Par le Président de la République,
le Président du Conseil,

S.-M. APITHY

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Ampliatiions :

PR 5
PC 15
SGG 4